

DOSSIER DE PRESSE

*ANTOINE MAURICE PRÉSENTE LES TROIS THÈMES MAJEURS
DE SON PROGRAMME ÉCONOMIQUE POUR LES ÉLECTIONS
RÉGIONALES*

Conférence de presse du 10 MAI 2021



OCCITANIE - PAYS CATALAN

L'OCCITANIE
NATURELLEMENT

AVEC ANTOINE MAURICE

SOMMAIRE

UN CONTEXTE PROPICE AU
CHANGEMENT..... P.3

UNE ÉCONOMIE QUI FAIT FACE AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE :
L'EXEMPLE DE LA VITICULTURE, UNE RICHESSE
POUR L'OCCITANIE P.6

PRÉVENIR LA CATASTROPHE QUI VIENT :
L'EXEMPLE DE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET
DE SA NÉCESSAIRE TRANSFORMATION..... P.9

VALORISER NOTRE RÉGION SANS LA
DÉTRUIRE : D'UN TOURISME DE MASSE À UN
TOURISME ÉQUITABLE..... P.13

LES OUTILS UTILISÉS POUR LA TRANSITION
SONT MULTIPLES..... P.16



UN CONTEXTE PROPICE AU CHANGEMENT

Trois crises majeures viennent confirmer la nécessité et l'urgence à adopter une politique que les écologistes sont les mieux à même de mettre en œuvre : une politique qui anticipe et s'adapte aux changements actuels pour créer les emplois et les activités de demain.

Ces trois crises, sont :

- L'urgence climatique et la récurrence d'évènements en lien avec ce bouleversement, comme les inondations, les sécheresses et les incendies, nous ont sensibilisé à la fragilité de notre environnement et de notre existence et ont ouvert le plus grand nombre à la question écologique. Préserver notre environnement est aujourd'hui non seulement une priorité mais une préoccupation majeure pour la plupart d'entre nous. La protection de l'environnement va demander dans les années à venir à former des professionnels capables d'appliquer et de transmettre les bonnes pratiques.
- La crise sanitaire, et ses effets, a elle aussi contribué à nous faire revenir à l'essentiel et à modifier certains comportements de consommation et de socialisation, à valoriser les échanges et les approvisionnements de proximité, et à ressusciter l'envie du rural et des villes moyennes. Le besoin de donner du sens à sa vie et à son travail est plus que jamais une priorité. Ces nouvelles prises de conscience, ces envies nouvelles génèrent également de l'activité, le plus souvent non délocalisable.
- La crise sociale, accentuée par la crise sanitaire a créé du chômage et de la précarité. Elle risque de toucher sur le long terme des pans entiers de l'économie, affecter durablement la vie sociale. Nous aurons besoin de collectivement faire face.

Au niveau régional

Si les thèmes écologistes sont repris par la majorité socialiste, la mise en œuvre reste cependant traditionnelle et adopte une vision de court terme.

Le document sur lequel se sont appuyées les orientations des politiques des six années passées (2015-2021) et celui qui oriente l'avenir à l'horizon 2040, le Schéma Régional

d'Aménagement et de développement durable et d'Égalité du territoire (SRADDET) comportent des enjeux essentiellement écologiques : arrêt de l'artificialisation des sols, préservation des espaces et des espèces, réduction des émissions de gaz à effet de serre... qui ont un impact sur le développement économique régional.

Ainsi, les élus régionaux ont été conduits à parler le langage des écologistes. Mais le fond ne suit pas. Par exemple, à Port-la-Nouvelle, ce qui est présenté officiellement comme « le port de la transition énergétique » va réaliser un projet, vieux de 50 ans, qui consiste à augmenter les importations d'hydrocarbures, de bois tropicaux d'Amérique du sud, d'hydrogène « vert » en provenance d'Oman et de l'ammonitrate, la matière qui a fait exploser AZF à Toulouse et l'été dernier, tout un quartier de Beyrouth... Les thèmes écologistes sont plagiés, mais les décisions restent héritées du passé. Comme le souligne élégamment l'Autorité environnementale sur le SRADDET, « les règles sont davantage incitatives que prescriptives... et par ailleurs pas territorialisées. » Aujourd'hui, il faut pourtant faire des choix clairs.

La réalisation des objectifs écologistes, désormais largement partagés, reste donc à faire

La situation économique de la région (chômage, précarité, pauvreté, conséquences du COVID, effondrement à venir de la partie phare de son industrie, l'aéronautique) incite à faire preuve de créativité et d'intelligence collective pour sortir de cette situation.

Nous pouvons initier un nouveau modèle de développement économique, respectueux des écosystèmes et des besoins des habitants.e.s. Un modèle qui promeut la sobriété des comportements, qui met les innovations techniques au service de la transition écologique et qui fait de l'égalité une priorité. Et ce modèle est créateur d'emplois.

Les études faites depuis le début de la crise sur l'adaptation de nos modèles économiques projettent qu'en s'engageant dans un scénario de relance verte ambitieuse, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui peuvent être créés. Il faudra malheureusement faire face parallèlement à une casse sociale que l'on aurait pu, au moins partiellement, anticiper. Mais le solde est positif. À condition d'être ambitieux et de se donner collectivement les moyens de nos ambitions.

Trois leviers devront être activés pour réussir l'après-crise et impulser une dynamique économique soutenable et résiliente capable de :

- faire face aux changements climatiques
- valoriser notre région sans pour autant la détruire ou la surexploiter
- prévenir la catastrophe industrielle qui vient.

Selon le scénario « relance verte » de l'étude Ernst&Young réalisée pour le WWF en 2020, ce sont 94 000 emplois qui peuvent être créés en Occitanie en 2022.

La répartition se fait ainsi :

Rénovation énergétique : 7%

Énergies renouvelables : 10%

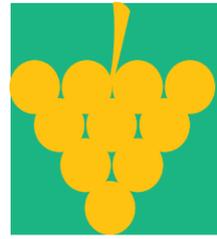
Transports ferroviaires et transports en commun : 10%

Transports individuels, automobile : 10%

Transports individuels, vélo (hors tourisme) : 9%

Agriculture bio : 12%

Tourisme à vélo : 12%



UNE ÉCONOMIE QUI FAIT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'EXEMPLE DE LA VITICULTURE, UNE RICHESSE POUR L'OCCITANIE

La viticulture est une activité complètement dépendante de son terroir et ancrée dans nos territoires. Elle fait partie de l'histoire de l'Occitanie (34% de la surface viticole française est située en Occitanie) et de notre pays.

EN QUELQUES CHIFFRES

1,8 milliard

de chiffre d'affaires généré par la filière viticole en région

268 000 hectares de vigne :

31% dans l'Hérault, 25% dans l'Aude, 21% dans le Gard, 9% dans les Pyrénées Orientales et 7% dans le Gers. Les 7 % restant se répartissant de façon plus marginale sur les autres départements

87 appellations :

51 en AOP, 36 en IGP

Plus de 80% des volumes produits en IGP le sont dans la Région, majoritairement rouges ou rosés. Ces vins représentent 84% des exportations des vins à IGP, vendus principalement dans l'UE (Allemagne en tête)

Près de 24 000 exploitations viticoles et 380 coopératives

La viticulture est déjà soumise à des modifications d'importance : les vendanges de 2020 ont été historiquement précoces après l'un des printemps les plus chauds du siècle. Sur tous les territoires viticoles français, l'avancée de la végétation a obligé d'anticiper la date des vendanges de deux à quatre semaines. Ce n'est pas le fait d'une année 2020 particulière, cette tendance se confirme sur les 5 à 10 dernières années. On sait aujourd'hui que cette activité sera de plus en plus soumise aux impacts du changement climatique : sécheresse, canicules, inondation, maladies des végétaux, parasites, modification du cycle de la vigne,...



Antoine Maurice a visité le domaine des Quatre pierres en avril. Il était accompagné de ses colistiers Justine Torrecilla et Xavier Bigot.

Ce que propose L'Occitanie Naturellement

Assurer une juste rémunération aux viticultrices et viticulteurs

L'Occitanie gérée par des écologistes aidera à la conversion en production biologique. **La production en agriculture biologique génère en moyenne un chiffre d'affaires de 17 000 euros par hectare, soit 46 % de plus qu'en conventionnel.** Outre la nécessité environnementale, le passage au bio représente aussi un bénéfice en matière économique.

La région peut apporter son soutien, notamment lors de la période délicate de reconversion d'un domaine en agriculture biologique, qui oblige à réaliser des investissements importants. Les écologistes proposent de mettre en place un revenu de transition écologique, pour aller au bout de la logique de Paiement pour Services Environnementaux.

Être solidaire face aux catastrophes

L'agriculture et la viticulture, plus que toute autre activité, ont compris très tôt l'utilité de la coopération et de la solidarité. Il est nécessaire de revenir à ces fondamentaux, qui ont fait leurs preuves au cours de l'histoire. Les premières coopératives ont été agricoles et cette logique s'est largement développée au-delà de ce secteur. L'entraide et les caisses de secours ont permis à la France paysanne de survivre, malgré les difficultés et les aléas, pourquoi n'en serait-il pas de même dans les décennies à venir ?

En outre, il est intéressant de voir des initiatives citoyennes fleurir çà et là pour soutenir les domaines viticoles, par le biais de l'investissement participatif dans le vin ou l'achat en commun de vignes. Ces actions, venant des citoyennes et citoyens, seront facilitées d'autant plus que la reprise des domaines viticoles, lors du départ en retraite des exploitant.e.s, n'est pas toujours assurée.

Promouvoir des techniques qui ont fait leurs preuves pour s'adapter au dérèglement climatique

- Encourager et renforcer le soutien à la sélection de cépages adaptés. Cela permettra en plus de rompre avec une monoculture, avec l'homogénéité génétique dans la viticulture et donc réduire les risques de destruction liée aux maladies et aux aléas climatiques.
- Tirer profit de l'hétérogénéité des terroirs en relocalisant les cépages et en encourageant une sélection paysanne, selon la nature des sols, la pente, l'altitude, l'exposition des parcelles
- Accompagner la diversification pour ne pas dépendre uniquement de la vigne : maraîchage, légumineuse, protéagineux...
- Soutenir les pratiques agro-environnementales : expérimentation des engrais verts, paillage et meilleure gestion du sol pour favoriser la résilience des vignes...



PRÉVENIR LA CATASTROPHE QUI VIENT : L'EXEMPLE DE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET DE SA NÉCESSAIRE TRANSFORMATION

Notre région a souffert au 20e siècle de la fermeture des mines de Carmaux, de Decazeville, de Salsigne. Nous savons les drames que cela entraîne. Nous nous devons de les prévenir. La Région se doit d'impliquer l'ensemble des acteurs régionaux.

L'aéronautique c'est 125 000 emplois dans le grand Sud-Ouest dont 60% en sous-traitance et de nombreux emplois indirects. Il est totalement illusoire de penser qu'aujourd'hui Airbus va retrouver une cadence de production d'avant crise. Illusoire de penser alors que l'aéronautique pourra attendre une hypothétique rupture technologique dans 15 à 20 ans pour retrouver des niveaux de production d'avant crise.

Nous savons que le transport aérien devra, au regard des impératifs climatiques, être sérieusement repensé. La projection du doublement du trafic aérien dans les quinze prochaines années n'est pas tenable. **En outre, pour respecter les accords de Paris sur le climat, il faut agir dès maintenant. La réduction de l'impact environnemental de l'aviation passera principalement par la maîtrise des usages et la limitation du trafic aérien.**



Antoine Maurice, Romain Pagnoux et Claire Tareau ont visité Tarmac Aérosave à Azereix (65), usine qui gère l'ensemble du cycle de vie de l'avion et notamment son recyclage.

Ce que propose *L'Occitanie Naturellement*

Demain, les écologistes à la Région Occitanie seront pro-actifs sur la filière aéronautique et mobiliseront les relais aux niveaux nationaux et européens, comme cela s'est fait lors de l'implantation de cette filière en Occitanie. Le secteur aéronautique a encore de l'avenir dans la région à condition qu'il se remette en question et qu'il participe, comme tous les autres secteurs d'activité, à la lutte contre le dérèglement climatique.

Sur l'emploi, les écologistes mèneront une action autour de 4 axes :

- Impliquer la puissance publique, ouvrir des négociations entre partenaires sociaux pour aboutir à un accord dans l'aéronautique afin d'accompagner la mutation de cette filière
- Diversifier les activités du secteur (vers des domaines à moindre empreinte écologique) où les transferts de compétences sont possibles
- Former et reconverter les salarié.e.s qui le souhaitent et/ou qui n'ont pas le choix afin de maintenir les forces vives sur nos territoires
- Mobiliser la recherche scientifique et technique pour diminuer fortement l'empreinte carbone du secteur.

Redonner sa place à la puissance publique

Les suppressions d'emplois en cours dans la filière aéronautique touchent près de 8 500 personnes sans compter les milliers d'intérimaires.

La situation de la sous-traitance automobile (SAM, BOSCH en Aveyron) démontre que les industriels sont incapables d'anticiper les mutations liées à la transition écologique. Aussi, il revient à la puissance publique de le faire au titre de l'intérêt général.

L'enjeu est d'abord de refuser les licenciements financiers. Afficher clairement que la Région remet en cause tout soutien financier aux entreprises qui licencient, et pourrait mettre à disposition, en lien avec pôle emploi, un dispositif d'accompagnement.

La concertation et les actions devront se faire à l'échelle inter-régionale puisque l'activité aéronautique est présente dans d'autres régions (Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire...) Il sera impératif d'agir en commun. L'État doit également jouer son rôle. Au lieu de tenter de gérer les crises a posteriori, de distribuer des aides et subventions sans critères sociaux et environnementaux et ne pouvant rien faire face aux suppressions d'emploi, il doit agir en anticipation et être un donneur d'ordre qui lance la reconversion de l'industrie aéronautique.

Aujourd'hui, l'outil de la puissance publique est le Contrat Plan Etat-Région (CPER). Le prochain est en cours d'élaboration (2021-2027). Les écologistes proposent d'utiliser ce CPER comme outil puissant d'accompagnement vers la transition du secteur. Prévenir et antici-

per la casse sociale et économique est impératif. Nous ne resterons pas spectateur du drame.

Diversifier les activités productives

L'action de la Région c'est également de promouvoir l'inventivité. Les innovations-inventions techniques et surtout sociales financées par la Région écologiste seront ciblées sur des objectifs prioritaires, fixés en termes d'impact, notamment sur le changement climatique, la production de déchets ultimes, la pollution, la biodiversité, les mobilités ou l'harmonisation numérique.

A l'échelle régionale, il existe des moyens d'action pour garantir la création d'emplois écologiques et socialement responsables : mises en place d'éco/socioconditionnalité des aides, bonus écologique pour les entreprises qui vont au-delà des exigences, arrêt des aides aux projets néfastes écologiquement et socialement. La Région peut aussi lancer des commandes publiques innovantes et faire de nos territoires des lieux d'expérimentations.

Parmi les domaines potentiels pour la reconversion/diversification des activités :

Mobilités/ Sobriété énergétique/ EnR/ Economie circulaire/ Low Tech/ Filière du génie écologique et de l'anticipation et prévention des risques liés au changement climatique (inondation, sécheresse, incendie...)/ Gestion de l'eau.

Former et reconverter les salarié.e.s dans des emplois pérennes et porteurs de sens

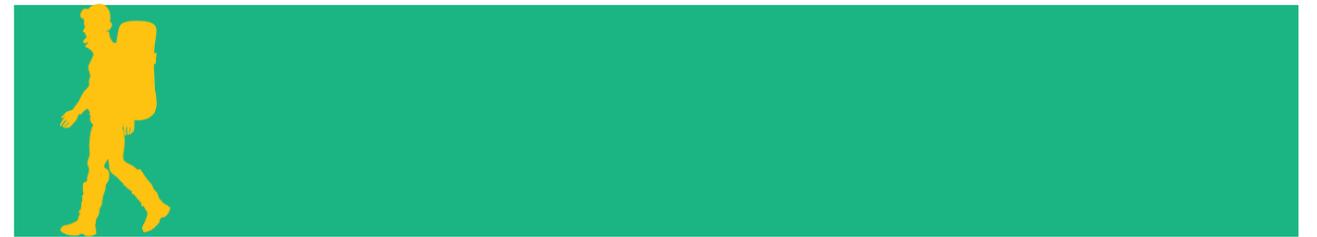
Il est nécessaire de lancer un travail avec l'ensemble des acteurs concernés pour amener une réponse pour la reconversion des salarié.e.s de l'aéronautique. Il sera important d'y intégrer une logique territoriale et d'investir principalement dans les ressources locales existantes : savoir-faire, appareil productif, réseau de mobilité et présence de services. A l'échelon des villes moyennes, les écologistes encourageront, pour une plus grande efficacité, l'« Écologie Industrielle Territoriale », qui s'appuie sur les synergies entre entreprises à l'échelle locale, où les acteurs du développement économique sont impliqués dans l'organisation, l'entraide et la coopération.

La reconversion professionnelle est un investissement important, tant pour les salarié.e.s eux-mêmes que pour la région et les autres acteurs qui financent les projets et les formations de reconversion. Il est donc nécessaire de se réorienter vers des emplois pérennes, utiles et porteurs de sens pour notre société et notre collectif.

Aider à la création d'entreprises utiles

La Région écologiste pourra aussi aider à la création et à la reprise d'entreprises, par exemple dans le cadre de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) autour de projets écologiquement et socialement responsables. Dans une SCIC, la région peut ainsi être partie prenante du projet entrepreneurial et co-décider avec l'ensemble des sociétaires .

Un fonds spécifique d'investissement (et pas uniquement pour les salarié.es de l'aéronautique) pour accompagner les projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sera mis en place. Ce nouveau fonds sera exclusivement dédié au financement en fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises sociales et solidaires de la région Occitanie en phase d'accélération, de développement et de reprise. L'ambition serait de créer ainsi un fonds « de place », impliquant outre la Région, la Banque des Territoires, des investisseurs régionaux (banques et mutuelles notamment), et d'autres investisseurs institutionnels (assureurs, groupes de protection sociale) et/ou gestionnaires d'épargne salariale solidaire soucieux de contribuer au développement des entreprises sociales et solidaires occitanes, investissant au démarrage du fonds quelques millions d'euros chacun. Plusieurs dizaines d'entreprises sociales et solidaires en accélération, développement ou reprise, en région Occitanie, pourraient ainsi être rapidement financées en fonds propres sur une période d'investissement de 5 ans.



VALORISER NOTRE RÉGION SANS LA DÉTRUIRE : D'UN TOURISME DE MASSE À UN TOURISME ÉQUITABLE

Pour affirmer la résilience de nos sociétés comme fondement de notre action, il est impératif d'opérer la transition écologique nécessaire du tourisme en Occitanie. En tout état de cause, **la politique actuelle de la région en terme de tourisme consiste à renforcer en grande partie la massification touristique.** Depuis 2015 la Région a pour ambition de positionner l'Occitanie dans le top 10 des destinations touristiques européennes à l'horizon 2021. Le tourisme régional doit selon la majorité socialiste trouver « sa place dans la concurrence mondiale et faire de ses entreprises dédiées des leviers de croissance ». Un tel objectif implique d'augmenter la capacité régionale de 4 millions de nuitées, d'ouvrir de grands parcs de loisirs, de développer les aéroports régionaux et de ne pas intégrer la fragilité des milieux sur lesquels s'exercent la pression touristique. Ce modèle n'est pas celui de *L'Occitanie Naturellement*. **L'heure est à une meilleure gestion de l'existant, un partage des lieux et des réseaux pour rendre le secteur touristique pérenne tout en étant plus vertueux. La Région se doit d'être cheffe d'orchestre du développement de l'éco-tourisme.**



Ce que propose *L'Occitanie Naturellement*

Pour un tourisme local et mieux équilibré

- Valoriser auprès des habitant.e.s de la région le patrimoine matériel et immatériel d'Occitanie. Ce sont les premier.e.s touristes de notre région
- Réorienter les subventions vers les projets locaux, de territoire à taille humaine. Aujourd'hui les grands sites emblématiques captent la majorité des aides
- Créer des passeports thématiques : nature, culture, patrimoine
- Créer un réseau des musées et sites touristiques culturels de la région pour travailler en concertation et coordination.

Pour un tourisme social

- Renforcer l'opération de tourisme social « Premiers Départs en Vacances » qui a permis à plus de 44 000 jeunes de découvrir d'autres horizons. Nous renforcerons aussi l'accès à cette opération aux jeunes en situation de handicap
- Rénover / réhabiliter d'anciens centres pour permettre à tous les touristes d'accéder aux vacances
- Promouvoir le tourisme pédagogique, les classes vertes (environ 30 000 jeunes par an).

Pour un tourisme écologique et de la nature

- Structurer un plan régional écotouristique à partir des parcs naturels régionaux et nationaux : éco-conditionnalité des aides, sobriété énergétique, réduction des consommations d'eau, démarches « CittaSlow »....
- Considérer les forêts d'Occitanie à biodiversité remarquable et particulièrement reconnu comme un enjeu majeur d'un tourisme naturel. La forêt occitane c'est 41% des sites Natura2000. Faire découvrir notre patrimoine arboricole grâce aux actions de collectifs et d'associations comme A.R.B.R.E.S. qui a créé le label arbre remarquable de France
- Valoriser le formidable réseau de canaux navigables, très mal exploités : 21 voies navigables en Occitanie (900 kilomètres): Garonne (et canal de la Brienne), Tarn, Lot, Baïse, canal du Midi, canal du Rhône à Sète
- Organiser l'accès aux sites avec des transports en commun compétitifs par rapport à la voiture, en structurant un réseau de mobilités douces.

Focus sur le tourisme à vélo

Les scénarios d'évolution des pratiques touristiques du vélo s'appuient sur la corrélation observée entre la pratique utilitaire du vélo et la pratique du vélo pendant les vacances.

Plus la pratique quotidienne et la part modale augmente, plus la pratique touristique est importante.

La région Occitanie dispose d'un potentiel inexploité de voies vertes et voies cyclables. Rappelons-le, malgré les effets d'annonce, la Région reste dans le peloton de queue concernant la réalisation du schéma des vélo-routes avec seulement 40 % de réalisation. Seule la région Paca fait moins bien.

Sur les 46 Territoires Vélo labellisés, trois seulement sont en Occitanie et un seul département, la Lozère, est labellisé. Nous pouvons assurément faire mieux.

12 000 emplois peuvent être créés et pérennisés dès 2022 dans la région avec un scénario volontaire de développement du tourisme à vélo. Ces emplois se répartiront dans l'hôtellerie et la restauration, dans l'aménagement et l'entretien des voies vertes, dans l'entretien de vélos, dans la médiation culturelle et naturelle.

Il est donc essentiel, dans le cadre d'une relance économique verte, de prendre le problème de façon globale et corrélée : **le premier levier va être d'investir très fortement dans les aménagements dédiés ou partagés pour mobilités douces.** En janvier 2021, une étude de l'Insee le confirmait : dès qu'il y a des aménagements pour les cyclistes et les piétons, la part modale des mobilités douce augmente. **Les effets ne se font pas attendre témoignant d'une vraie demande et d'une vraie nécessité. Précisons que ces effets se font sentir autant en milieu rural qu'en ville.** Le vélo du quotidien n'est pas uniquement un transport des villes, il est aussi, si on veut s'en donner les moyens, un transport des campagnes et du péri-urbain.

La région et ses habitants ont besoin d'actes, de réalisations qui vont dans le bon sens. Les milliards investis dans une énième autoroute écocide seraient bien plus utiles sur la réalisation d'équipement qui non seulement vont dans le sens de la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi, et de façon corrélée, vers la création d'emplois non délocalisables et durables.

Les écologistes rattraperont le retard pris lors du dernier mandat sur la réalisation des véloroutes. Et cela sans attendre.



LES OUTILS UTILISÉS POUR LA TRANSITION SONT MULTIPLES

Afin d'impulser les changements nécessaires dans l'industrie aéronautique, le tourisme ou la viticulture, la Région écologiste s'appuiera sur des outils existants et en créera de nouveaux.

Parmi les outils existants, **l'économie sociale et solidaire**. La crise sanitaire que nous traversons est venue confirmer ce que nous savions déjà : **les structures de l'ESS résistent mieux à la crise. La baisse de l'emploi n'a été que de 0,7 % dans les structures de l'ESS alors que le secteur privé classique accusait dans le même temps une baisse de 1,9%**. La Région Occitanie se doit d'engager un plan d'action en faveur de l'économie sociale et solidaire en proposant une véritable chaîne d'accompagnement allant de l'émergence au développement en passant par l'hébergement, le financement. Dans la région écologiste, pour mettre en œuvre ce plan d'actions, il y aura une vice-présidence à l'ESS.

La liste *L'Occitanie Naturellement* s'appuiera également sur **les connaissances du génie écologique**. Selon l'AFPA, dans les prochaines années, les entreprises devraient recruter en France entre 6000 à 7000 postes d'ouvriers du génie écologique. Mais pour cela, il faut en former. La filière du génie écologique commence juste à se structurer. Mais tout une grande partie de la filière doit être accompagnée.

La liste *L'Occitanie Naturellement* revitalisera, également, les métiers sacrifiés à la mondialisation (petite mécanique, habillement, santé...) dont les savoirs et les savoir-faire sont toujours présents, en s'appuyant sur les syndicats, les centres d'apprentissage, l'AFPA, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les CCI, etc... et en reconstruisant des formations adaptées. La région fera également la promotion des innovations low-tech plutôt que high-tech. Elle pourra, pour cela, organiser un concours d'innovations (façon concours Lépine) en région et former les nouveaux acteurs de l'industrie, en s'appuyant sur les étudiants et les centres de recherche très nombreux en Occitanie.

Enfin, nous nous engageons à expérimenter un revenu qui aura vocation à devenir universel.

EXPÉRIMENTER LE REVENU UNIVERSEL D'EXISTENCE EN OCCITANIE

Contexte

La situation actuelle, liée au cumul des crises, aggrave considérablement les inégalités sociales dans notre pays. Les jeunes en sont les premières victimes qu'ils soient étudiants ou jeunes actifs. En milieu rural, de nombreux agriculteurs sont également en grande précarité. De même, les habitants des quartiers populaires des villes sont de plus en plus démunis et s'enfoncent dans la pauvreté.

Nous proposons que l'Occitanie soit cet espace d'expérimentation en collaboration avec des universitaires.

Cadre de l'expérimentation

Les partenaires : les départements de sciences sociales des universités de Toulouse et Montpellier, des collectivités territoriales favorables au projet (départements, communes), d'autres partenaires (Caisse de dépôts ...)

Durée de l'expérimentation : 2 ans

Trois publics cibles

Les 18-25 ans : 500 jeunes tirés au sort sur tout le territoire d'Occitanie à partir d'un appel à candidature.

Un territoire ciblé en zone rurale (commune ou canton) : 500 habitants tirés au sort à partir d'un appel à candidature.

Un quartier urbain de forte mixité sociale : 500 habitants tirés au sort à partir d'un appel à candidature.

Objectifs :

Évaluer les effets de ce revenu sur les populations ciblées : santé, logement, culture, emploi, cohésion sociale...

CONTACT PRESSE

Garlonn GAUD

garlonn.gaud@ecologieoccitanie.fr

Tél. 06 65 47 14 33

